

## **AVIS DE SOCIETES**

### **ETATS FINANCIERS CONSOLIDES**

#### **SOCIETE MODERNE DE CERAMIQUE - SOMOCER**

Siège social : Menzel Hayet-5033 Monastir.

La Société Moderne de Céramique -SOMOCER- publie, ci-dessous, ses états financiers consolidés arrêtés au 31 décembre 2017 tels qu'ils seront soumis à l'approbation de l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra en date du 05 juin 2018. Ces états sont accompagnés du rapport des commissaires aux comptes, Mme Chiraz DRIRA et Mr Ahmed Belaifa.

**Bilan consolidé au 31 Décembre 2017**  
**(exprimé en dinar tunisien)**

<b>Actifs</b>	<b>Note</b>	<b>2 017</b>	<b>2 016</b>
<b>Actifs non courants</b>			
<b>Actifs immobilisés</b>			
Immobilisations incorporelles		6 893 777	6 829 304
<i>Moins : amortissements</i>		<3 999 583>	<3 792 109>
	IV.1	<b>2 894 194</b>	<b>3 037 194</b>
Immobilisations corporelles		197 805 357	186 002 024
<i>Moins : amortissements et provisions</i>		<91 048 098>	<84 470 639>
	IV.2	<b>106 757 259</b>	<b>101 531 385</b>
Immobilisations financières		9 581 825	9 548 807
<i>Moins : Provisions</i>		<1 475 366>	<1 437 796>
	IV.3	<b>8 106 459</b>	<b>8 111 011</b>
Autres actifs non courants	IV.4	3 312 994	4 871 966
<b><u>Total des actifs non courants</u></b>		<b><u>121 070 906</u></b>	<b><u>117 551 557</u></b>
<b>Actifs courants</b>			
Stocks		69 543 046	65 359 017
<i>Moins : Provisions</i>		<1 171 672>	<1 406 187>
	IV.5	<b>68 371 374</b>	<b>63 952 830</b>
Clients et comptes rattachés		84 370 883	74 549 839
<i>Moins : Provisions</i>		<12 229 350>	<12 204 569>
	IV.6	<b>72 141 533</b>	<b>62 345 270</b>
Autres actifs courants		20 310 898	21 146 831
<i>Moins : Provisions</i>		<1 828 207>	<1 892 841>
	IV.7	<b>18 482 691</b>	<b>19 253 990</b>
Placements courants & autres actifs financiers	IV.8	3 759 303	4 344 200
Liquidités et équivalents de liquidités	IV.9	3 071 229	1 173 318
<b><u>Total des actifs courants</u></b>		<b><u>165 826 130</u></b>	<b><u>151 069 608</u></b>
<b><u>Total des actifs</u></b>		<b><u>286 897 036</u></b>	<b><u>268 621 165</u></b>

**Bilan consolidé au 31 Décembre 2017**  
(exprimé en dinar tunisien)

<b>Capitaux propres et passifs</b>	<b>Note</b>	<b>2 017</b>	<b>2 016</b>
<b>Capitaux propres</b>			
Capital social		40 656 000	40 656 000
Réserves consolidées		22 461 938	30 291 999
<b>Capitaux propres - part du Groupe</b>		<b>63 117 938</b>	<b>70 947 999</b>
Intérêts minoritaires		11 122 079	13 818 724
<b>Capitaux propres avant résultat de l'exercice</b>		<b>74 240 017</b>	<b>84 766 723</b>
Résultat de l'exercice - part du Groupe		3 291 042	<4 538 658>
Résultat de l'exercice - intérêts minoritaires		471 345	<2 979 939>
<b><u>Total des capitaux propres consolidés</u></b>	IV.10	<b><u>78 002 404</u></b>	<b><u>77 248 126</u></b>
<b>Passifs non courants</b>			
Provisions	IV.11	941 329	865 265
Emprunts	IV.12	31 615 538	38 540 497
Autres passifs non courants	IV.13	7 245 825	6 746 862
<b><u>Total des passifs non courants</u></b>		<b><u>39 802 692</u></b>	<b><u>46 152 624</u></b>
<b>Passifs courants</b>			
Fournisseurs et comptes rattachés	IV.14	45 337 626	41 258 656
Autres passifs courants	IV.15	18 306 491	11 273 295
Autres passifs financiers	IV.16	80 305 199	66 579 233
Concours bancaires	IV.17	25 142 624	26 109 231
<b><u>Total des passifs courants</u></b>		<b><u>169 091 940</u></b>	<b><u>145 220 415</u></b>
<b><u>Total des passifs</u></b>		<b><u>208 894 632</u></b>	<b><u>191 373 039</u></b>
<b><u>Total des capitaux propres et passifs</u></b>		<b><u>286 897 036</u></b>	<b><u>268 621 165</u></b>

**Etat de résultat consolidé**  
**Pour la période allant du 01.01.2017 au 31.12.2017**  
**(exprimé en dinar tunisien)**

	<i>Note</i>	<b>2 017</b>	<b>2 016</b>
<b><i>Produits d'exploitation</i></b>			
Revenus	V.1	116 379 658	94 456 363
Autres produits d'exploitation (*)	V.2	883 888	767 797
<b><i>Total des produits d'exploitation</i></b>		<b>117 263 546</b>	<b>95 224 160</b>
<b><i>Charges d'exploitation</i></b>			
Variation des stocks des produits finis & encours	V.3	<2 924 038>	<859 961>
Achats consommés (*)	V.4	<53 270 653>	<49 950 210>
Charges de personnel	V.5	<23 189 474>	<21 234 306>
Dotations aux amortissements et aux provisions (*)	V.6	<8 582 584>	<7 206 559>
Autres charges d'exploitation (*)	V.7	<9 896 873>	<9 719 840>
<b><i>Total des charges d'exploitation</i></b>		<b>&lt;97 863 622&gt;</b>	<b>&lt;88 970 876&gt;</b>
<b><u><i>Résultat d'exploitation</i></u></b>		<b><u>19 399 924</u></b>	<b><u>6 253 284</u></b>
Charges financières nettes	V.8	<14 655 872>	<13 769 546>
Revenus des placements		364 359	294 005
Autres gains ordinaires		549 067	930 118
Autres pertes ordinaires		<668 349>	<770 170>
<b><u><i>Résultat des activités ordinaires avant impôt</i></u></b>		<b><u>4 989 130</u></b>	<b><u>&lt;7 062 309&gt;</u></b>
Impôt sur les sociétés		<1 226 743>	<350 990>
<b><u><i>Résultat des activités ordinaires après impôt</i></u></b>		<b><u>3 762 387</u></b>	<b><u>&lt;7 413 299&gt;</u></b>
Eléments extraordinaires		-	<105 298>
<b><u><i>Résultat net de l'exercice</i></u></b>		<b><u>3 762 387</u></b>	<b><u>&lt;7 518 597&gt;</u></b>
<b><i>Résultat de l'exercice - part du Groupe</i></b>		<b>3 291 042</b>	<b>&lt;4 538 658&gt;</b>
<b><i>Résultat de l'exercice - intérêts minoritaires</i></b>		<b>471 345</b>	<b>&lt;2 979 939&gt;</b>

(\*) La colonne du 31 décembre 2016 a été retraitée pour des fins de comparabilité (voir note III.14)

**Etat de Flux Consolidé Groupe SOMOCER**  
**Pour l'exercice clos le 31 décembre**  
**(exprimé en dinar tunisien)**

	<b>2017</b>	<b>2016</b>
<b>Flux de trésorerie liés à l'exploitation</b>		
<b>Résultat net</b>	<b>3 762 387</b>	<b>&lt;7 518 597&gt;</b>
<b>Ajustements pour :</b>		
Amortissements et provisions	8 582 584	6 972 267
Plus ou moins-value sur cession d'immobilisations	<405 418>	<171 459>
Q-part des subv. d'inves. inscrites en résultat	<246 949>	<282 382>
Variation des stocks	<4 184 029>	<6 212 521>
Variation des créances	<9 821 044>	<7 546 597>
Variation des autres actifs	836 933	<2 513 204>
Variation des fournisseurs d'exploitation	4 078 969	4 389 584
Variation des autres dettes	7 405 515	835 292
Encaissements/décaissement sur placements courants	584 897	38 800
Escompte commercial	5 850 525	1 117 977
<b>Flux provenant de l'exploitation</b>	<b>16 444 370</b>	<b>&lt;10 890 839&gt;</b>
<b>Flux de trésorerie liés à l'investissement</b>		
Décaissements pour Acqu. d'Imm. Corp & Incorp.	<11 867 806>	<6 964 362>
Encaissement suite à la Cession d'Imm.Corp.& Incor.	839 167	191 400
Décaissement pour l'acquisition d'Imm. Financières	<33 018>	<34 077>
Encaissement pour cession d'immobilisations financières	113 000	113 000
Décaissement pour dépenses inscrites en charges reportés	<76 640>	<5 054 663>
<b>Flux affectés aux activités d'investissement</b>	<b>&lt;11 138 297&gt;</b>	<b>&lt;11 748 702&gt;</b>
<b>Flux de trésorerie liés aux activités de financement</b>		
Encaissements suite à l'émission d'actions de la société mère	-	14 636 160
Dividendes et autres distributions	<372 320>	<431 881>
Encaissements des subventions d'investissement	570 000	0
Encaissements et remboursement. des emprunts	<2 639 235>	8 206 642
<b>Flux provenant des activités de financement</b>	<b>&lt;2 441 555&gt;</b>	<b>22 410 921</b>
<b>Variation de trésorerie</b>		
<b>Trésorerie au début de la période</b>	<b>&lt;24 935 913&gt;</b>	<b>&lt;24 707 294&gt;</b>
<b>Trésorerie à la clôture de la période</b>	<b>&lt;22 071 395&gt;</b>	<b>&lt;24 935 913&gt;</b>

# **Notes aux Etats Financiers Consolidés**

## **Présentation du groupe «SOMOCER»**

Le Groupe «SOMOCER» est composé de la Société Moderne de Céramique «SOMOCER» société mère et de ses filiales «SOTEMAIL», «A.B.C», «SOMOCER NEGOCE» et « SMC »

### **1. Structure juridique du groupe**

Les sociétés composant le groupe SOMOCER sont les suivantes :

- **SOMOCER** (Société Moderne de Céramique) : La Société Moderne de Céramique («SOMOCER» ou « société ») est une société anonyme, de nationalité tunisienne, régie par le droit tunisien. Elle a été créée le 3 juillet 1985. Son capital s'élève au 31 décembre 2017 à 40.656.000 DT divisé en 40.656.000 actions de valeur nominale de 1 DT chacune. L'objet de la société est la fabrication de carreaux de faïence, du grès et des baignoires. Son activité s'étend sur le marché tunisien et à l'exportation. L'ensemble de ses unités de production est implanté à Menzel Hayet.
- **SOTEMAIL** (Société Tunisienne d'Email) : La Société Tunisienne d'Email «SOTEMAIL» est une société anonyme créée le 1<sup>er</sup> juin 2002 avec un capital de 2.010.000 DT et ayant son siège social à Menzel Hayet. Son capital s'élève au 31 décembre 2017 à 26.200.000 DT divisé en 26.200.000 actions de valeur nominale de 1 DT chacune. La principale activité de SOTEMAIL est la fabrication des émaux des carreaux de céramiques, des carreaux de faïences, du grès et des décorations ainsi que tous produits et articles sanitaires. L'ensemble de ses unités de production est implanté à la région d'Essouassi.
- **ABC** : La société Abdennadher Bricolage Center « ABC » est une société à responsabilité limitée créée en 1995 ayant son siège à Ain Zaghouane - Route de La Marsa - Tunis. Son capital s'élève au 31 décembre 2017 à 8.635.000 DT. Il est divisé en 863.500 parts sociales de valeur nominale de 10 DT chacune. Son objet principal consiste dans la vente en détail des articles sanitaires, de quincaillerie et de céramique.
- **SOMOCER NEGOCE** : La société «SOMOCER NEGOCE» est une société à responsabilité limitée créée en octobre 2007 et ayant son siège à Menzel Hayet. Son capital social s'élève au 31 décembre 2017 à 1.600.000 DT, divisé en 16.000 parts sociales de 100 DT chacune. Son objet principal consiste dans l'exportation et l'importation de marchandises et de produits ainsi que tout genre d'opérations de négoce international et de courtage.
- **SMC** (Société Moderne de Conditionnement) : La société « SMC SA » est une société anonyme créée en 2017 avec un capital social de 760 000 DT. La société a pour objet le façonnage, l'impression des cartons et fabrication des palettes en bois.

Sur le plan fiscal, toutes les sociétés sont soumises aux règles du droit commun. Par ailleurs, SOMOCER, SOTEMAIL et SOMOCER NEGOCE sont agréées par la loi 93-120 du 27 décembre 1993, portant promulgation du code d'incitations aux investissements.

Quant à la SMC SA, elle bénéficie en vertu de la nouvelle loi d'investissement parue en 2017 d'une exonération d'impôt sur les sociétés de 100% au titre de la première année d'exploitation avec un abattement dégressif de 75%, 50% et 25% du bénéfice fiscal au titre des trois années suivantes.

## 2. Participations et organigramme du groupe

La participation de la société «SOMOCER» dans les filiales se détaillent comme suit :

- La société «SOMOCER» détient 15.370.306 actions sur les 26.200.000 actions sociales formant le capital de la société SOTEMAIL, soit 58.66 %. Cette filiale est donc contrôlée exclusivement par la société SOMOCER.
- La société «SOMOCER» détient 587.500 parts sur les 863.500 parts sociales formant le capital de la société A.B.C. Par ailleurs, la société SOTEMAIL détient 270.000 parts sociales du capital de la société ABC, ce qui porte le pourcentage d'intérêt du groupe SOMOCER dans ABC à 87.68%. Cette filiale est donc contrôlée exclusivement par la société SOMOCER.
- La société SOMOCER détient 15.900 parts sur les 16.000 parts sociales formant le capital de la société SOMOCER NEGOCE. Par ailleurs, la société SOTEMAIL détient 100 parts sociales du capital de cette société, ce qui porte le pourcentage d'intérêt du Groupe SOMOCER à 99.77%. Cette filiale est donc contrôlée exclusivement par la société SOMOCER.
- La société SOMOCER détient 30.000 parts sur les 76.000 parts sociales formant le capital de la société SMC. Par ailleurs, la société SOTEMAIL et la société SOMOCER Négoce détiennent 1.000 actions sociales et 980 actions sociales du capital de cette société respectivement, ce qui porte le pourcentage d'intérêt du groupe SOMOCER à 41.58%. Par ailleurs, cette filiale est contrôlée de fait par le Groupe et ce, à travers la désignation des organes d'administration et de direction et aussi à travers la prise des décisions stratégiques et les liens économiques entre les activités des différentes sociétés du Groupe (SOMOCER, SOTEMAIL sont les clients exclusifs de SMC).

<i>Société</i>	<i>Position</i>	<i>Capital social</i>	<i>Pourcentage d'intérêt 2017</i>	<i>Méthode de consolidation</i>
• SOMOCER	Mère	40 656 000	100,00%	Intégration globale
• SOTEMAIL	Filiale	26 200 000	58,66%	Intégration globale
• ABC	Filiale	8 635 000	87,68%	Intégration globale
• SOMOCER négoce	Filiale	1 600 000	99,77%	Intégration globale
SMC	Filiale	760 000	41,58%	Intégration globale

## 3. Sociétés exclues du périmètre de consolidation

Les participations suivantes ont été exclues du périmètre de consolidation et ce en raison de l'absence d'information comptable fiable concernant ces sociétés, au 31 décembre 2017 :

- Participation dans la société EL AKKAR de 75 KDT (soit 50% du capital social). Cette participation provisionnée à hauteur de 25 KDT.
- Participation dans la société ARGILES MEDNINE de 26.4 KDT (soit 40% du capital social). Cette participation est totalement provisionnée.
- Participation dans la société SAPHIR INTERNATIONAL TRADING de 500 KDT (soit 100% du capital social).
- Participation dans la société Mangement plus de 21 KDT. Cette participation est totalement provisionnée.
- Participation dans la société libyenne SANILIT de 1.350 KDT (soit 20% du capital social). Etant provisionnée à 100%, l'inclusion de cette société dans le périmètre de consolidation et l'application de la méthode de mise en équivalence n'auront pas d'impact sur les états financiers consolidés.

- Participation dans la société TUNISIAN INDUSTRIAL CERAMIC de 214.128 KDT (soit 99% du capital social).

Par ailleurs, une participation de 3 KDT dans le capital de SOTEX ALGER (totalement provisionnée) a été exclue du périmètre de consolidation du fait que le pourcentage de contrôle dans cette société ne peut pas être déterminé en l'absence d'information fiable quant à la structure de capital de cette société.

Enfin, la société moderne sanitaire (« SOMOSAN ») dans laquelle le Groupe SOMOCER détient une participation de 3.350 KDT (27% du capital social) a été exclue du périmètre de consolidation. En fait le management estime que le Groupe n'a plus de contrôle effectif au niveau de cette société.

Le management estime que l'exclusion de ces sociétés du périmètre de consolidation ne devrait pas avoir un effet significatif sur les états financiers consolidés, étant donné que la majorité de ces sociétés sont dormantes et des provisions pour dépréciation des titres de participation ont été constituées.

## ***II. Méthodes et modalités de consolidation***

### ***1. Méthodes de consolidation***

Etant donné que toutes les sociétés faisant partie du périmètre de consolidation sont contrôlées exclusivement par SOMOCER, la méthode de consolidation retenue pour les trois filiales est celle de l'intégration globale. Cette méthode consiste à :

- Homogénéiser les méthodes de comptabilisation et les règles de présentation.
- Combiner ligne par ligne en additionnant les éléments semblables d'actifs, de passifs, de capitaux propres, de produits et de charges.
- Eliminer la valeur comptable de la participation de la mère dans chaque filiale et la quote-part de la mère dans les capitaux propres de chaque filiale.
- Eliminer les transactions intra-groupes et les profits latents en résultant. Les pertes latentes résultant de transactions intra-groupe sont à éliminer à moins que le coût ne puisse être recouvré.
- Identifier les intérêts minoritaires dans le résultat net des filiales consolidées de l'exercice et les soustraire du résultat du groupe afin d'obtenir le résultat net attribuable aux propriétaires de la mère.
- Identifier les intérêts minoritaires dans les capitaux propres des filiales consolidées et les présenter dans le bilan consolidé séparément des passifs et des capitaux propres de la mère.

### ***2. Date de clôture***

La date de clôture retenue pour l'établissement des états financiers consolidés correspond à celle des états financiers individuels, soit le 31 décembre de chaque année.



### 3. Déclaration de conformité

Les états financiers consolidés sont établis conformément aux dispositions du système comptable des entreprises, et notamment la NC 35 relative aux états financiers consolidés, et particulièrement les principes régissant les techniques, règles de présentation, et de divulgation spécifiques à l'établissement des états financiers consolidés.

### **III. Principes, règles et méthodes comptables**

Les principales règles et méthodes appliquées par le Groupe SOMOCER sont présentées au niveau de la politique comptable de la société SOMOCER. Dans ce qui suit, nous effectuons une présentation sommaire des principes et règles les plus importants :

#### 1. Principes de base

Les états financiers consolidés du Groupe SOMOCER sont préparés en conformité avec les normes comptables tunisiennes. Ils sont préparés selon les conventions établies par le système comptable des entreprises.

#### 2. Ecarts d'acquisition

L'écart d'acquisition représente la différence, à la date d'acquisition, entre le coût d'acquisition des titres et la quote-part du groupe dans la juste valeur de l'actif net identifiable acquis de la filiale ou de l'entreprise associée. Lorsqu'ils sont positifs, ces écarts sont inscrits à l'actif du bilan consolidé sous la rubrique «écarts d'acquisition» et amortis sur leur durée de vie estimée, dans la limite de vingt ans. Le cas échéant, une provision pour dépréciation complémentaire est constatée pour tenir compte des perspectives d'activité et de résultat des sociétés concernées. S'ils sont négatifs, ils sont inscrits en déduction des actifs dans la même rubrique des écarts d'acquisition positifs et repris en résultat de la façon suivante :

- (a) Le montant de l'écart d'acquisition n'excédant pas les justes valeurs des actifs non monétaires acquis doit être comptabilisé en produits sur une base systémique sur la durée d'utilité moyenne pondérée restant à courir des actifs amortissables identifiables acquis ; et
- (b) Le montant de l'écart résiduel doit être comptabilisé immédiatement en produits sur une durée ne dépassant pas dix ans. Les écarts non significatifs sont intégralement rapportés au résultat de l'exercice au cours duquel ils ont été constatés.

La valeur comptable de l'écart d'acquisition est revue annuellement et réduite en cas de dépréciation durable (Impairment) éventuelle.

Le gain ou la perte de cession d'une entité inclut le solde non amorti de l'écart d'acquisition relatif à l'entité cédée.

#### 3. Immobilisations

Les immobilisations sont amorties sur leur durée de vie estimée selon le mode linéaire. Par ailleurs, les biens immobilisés d'une valeur inférieure ou égale à 200 dinars, sont amortis intégralement. Les immobilisations sont enregistrées à leur prix d'achat hors taxes déductibles augmenté des frais directs d'acquisition.

Les coûts ultérieurs ne sont pas comptabilisés en actifs sauf s'il est probable que des avantages économiques futurs associés à ces derniers vont à la société et ces coûts peuvent être évalués de façon fiable. Les coûts courants d'entretien sont constatés dans le résultat au cours de la période où ils sont encourus.

Les taux d'amortissement pratiqués sont les suivants :

- Fonds de commerce	5%
- Logiciels	33%
- Constructions	2,86%
- Installations techniques, matériels et outillages industriels	Entre 4% et 20%
- Matériels de transport	20%
- Equipements de bureau et matériels informatiques	10%-15%
- Installations générales, agencements et aménagements	Entre 2,86% et 33%

La méthode d'amortissement et la durée de vie restante sont revues par le management à l'occasion de chaque arrêté des états financiers.

En cas d'existence d'indices de dépréciation, la valeur comptable nette est ramenée à sa valeur recouvrable estimée par constatation d'une provision pour dépréciation au niveau de l'état de résultat.

#### 4. Stocks

Les stocks sont évalués comme suit :

- Les matières premières, matières consommables et pièces de rechange sont valorisées au coût d'acquisition selon la méthode du coût moyen pondéré. Le coût d'acquisition comprend le prix d'achat, les droits de douane à l'importation et les taxes non récupérables par la société, ainsi que les frais de transport, d'assurance liée au transport, de réception et d'autres coûts directement liés à l'acquisition des éléments achetés ;
- Les produits finis sont valorisés au coût de production de l'année, qui comprend le coût des matières premières et la quote-part des frais directs et indirects rattachés à la production ; et
- Les produits semi-finis, sont valorisés au coût engagé en fonction de l'avancement du stade de fabrication.

Les stocks sont comptabilisés selon la méthode de l'inventaire permanent. Les produits achetés ou fabriqués sont portés dans les comptes de stocks au moment de leur acquisition ou de leur production. Leurs sorties pour être utilisés dans la production ou pour être vendus constituent des charges de l'exercice et sont portées, de ce fait, dans l'état de résultat.

Les stocks à rotation lente sont ramenés à leur valeur de réalisation nette. La valeur de réalisation nette est le prix de vente estimé dans le cours normal d'activité diminué des coûts estimés pour l'achèvement et des coûts estimés pour réaliser la vente.

#### 5. Les emprunts

Les emprunts à long terme figurent au bilan pour la valeur non amortie sous la rubrique des passifs non courants. La partie à échoir dans un délai inférieur à une année, est reclassée parmi les passifs courants.

Les charges financières courues (qui incluent les intérêts ainsi que les frais d'émission des emprunts) relatives aux emprunts qui ont servi pour le financement de la construction de d'un actif qualifiant, sont capitalisées au niveau du coût. Les autres charges financières sont comptabilisées en résultat de l'exercice.

## 6. Contrats de location financement

Les contrats de crédit-bail sont examinés pour être qualifiés en contrats de location financement ou de location simple.

Les contrats de location sont classés en tant que contrats de location-financement s'ils transfèrent au preneur la quasi-totalité des risques et des avantages inhérents à la propriété des actifs.

Les immobilisations corporelles acquises en vertu d'un contrat de location financement sont enregistrées au bilan à leur juste valeur ou, si celle-ci est inférieure, à la valeur actualisée des paiements minimaux au titre de la location.

La dette correspondante, nette des intérêts financiers, est inscrite au passif. Le loyer est défalqué entre remboursement du principal et charges financières selon le taux d'intérêt effectif du contrat. Les charges financières sont comptabilisées en charge de l'exercice à moins qu'elles ne soient capitalisées dans le coût d'un actif qualifiant.

En l'absence de certitude raisonnable quant au transfert de propriété, les immobilisations acquises par voie d'un contrat de location financement sont amorties selon la méthode linéaire sur la période la plus courte entre la durée d'utilité et la durée des contrats.

Les frais de location simple sont comptabilisés en charges de l'exercice au cours duquel ils sont encourus.

## 7. Les frais préliminaires

Il s'agit des frais attachés à des opérations conditionnant l'existence, ou le développement de la société, engagés au moment de la création de la société, ou ultérieurement à cette date dans le cadre d'une extension, de l'ouverture d'un nouvel établissement ou d'une modification de son capital.

Les frais préliminaires sont portés à l'actif du bilan en charges reportées dans la mesure où ils sont nécessaires à la mise en exploitation de la société et qu'il est probable que les activités futures permettront de récupérer les montants engagés.

Ces frais englobent toutes les charges antérieures au démarrage de l'unité de production de la poudre atomisée et de l'unité de cogénération : charges financières, amortissements, frais de personnel, frais exceptionnel de démarrage, etc.

Ils sont résorbés sur une durée maximale de trois ans, à partir de la date d'entrée en exploitation de l'activité avec un délai maximal de cinq ans, à partir de leur engagement.

## 8. Provision pour dépréciation des comptes clients et autres actifs courants

Le management procède à la clôture de l'exercice à l'estimation d'une provision pour dépréciation des comptes clients et comptes rattachés ainsi que les comptes d'autres actifs courants. A chaque date de clôture le management détermine s'il y a des indicateurs de dépréciation des comptes clients et autres actifs courants. Ces indicateurs comprennent des éléments tels que des manquements aux paiements contractuels ou des difficultés financières du créancier. La provision est estimée selon la différence entre la valeur comptable de ces créances et la valeur recouvrable estimée au titre de ces créances.

## 9. Provisions pour risques et charges

Les réclamations contentieuses impliquant les sociétés du groupe sont évaluées par la direction juridique. Celle-ci peut dans certains cas faire appel à l'assistance d'avocats spécialisés. L'estimation faite au titre du risque financier encouru fait appel au jugement. Les provisions dont l'échéance est supérieure à un an ou dont l'échéance n'est pas fixe de façon précise sont classées en passifs non courants.

Les passifs éventuels ne sont pas comptabilisés mais font l'objet d'une information au niveau des notes aux états financiers sauf si la probabilité de sortie des ressources est probable.

## 10. Liquidités et équivalents de liquidités

Les liquidités et équivalents de liquidités, figurant dans le bilan et l'état de flux de trésorerie, représentent les disponibilités ainsi que les placements à court terme, liquides et facilement convertibles en trésorerie (généralement dont la maturité est inférieure à trois mois).

## 11. Règles de classification et méthode d'évaluation des placements

### **1. Classification :**

*Les placements à court terme :*

Sont classés dans cette catégorie, les placements que l'entreprise n'a pas l'intention de conserver pour plus d'un an et qui, de par leur nature, peuvent être liquidés à brève échéance.

*Les placements à long terme :*

**a- Les titres de participation :** Il s'agit des titres détenus dans l'intention de conservation durable en vue d'exercer sur la société émettrice un contrôle exclusif, une influence notable ou un contrôle conjoint, ou pour protéger ou promouvoir des relations commerciales. Les titres de participations détenues dans les filiales sont éliminées en consolidation.

**b- Les titres immobilisés :** Il s'agit des titres autres que les titres de participation que l'entreprise a l'intention de conserver durablement notamment pour obtenir des revenus et des gains en capital sur une longue période ainsi que les titres dont la conservation durable est subie plutôt que voulue sous l'effet de contraintes juridiques.

### **2. Evaluation :**

*Les placements à court terme :* A la date de clôture, les placements à court terme font l'objet d'une évaluation à la valeur de marché pour les titres cotés et à la juste valeur pour les autres placements à court terme. Les titres cotés qui sont très liquides sont comptabilisés à leur valeur de marché et les plus-values et moins-values dégagées sont portées en résultat. Pour les titres cotés qui ne sont pas très liquides et les autres placements à court terme, les moins-values par rapport au coût font l'objet de provisions et les plus-values ne sont pas constatées.

*Les placements à long terme :* A la date de clôture, il est procédé à l'évaluation des placements à long terme à leur valeur d'usage. Les moins-values par rapport au coût font l'objet de provision. Les plus-values par rapport au coût ne sont pas constatées.

## 12. Revenus

Les revenus sont constatés dès lors que les conditions suivantes sont remplies : la société a transféré à l'acheteur les principaux risques et avantages inhérents à la propriété, le montant des revenus peut être mesuré de façon fiable, il est probable que des avantages futurs associés à l'opération bénéficieront à la société et les coûts encourus ou à encourir concernant l'opération peuvent être mesurés de façon fiable

Les revenus sont mesurés à la juste valeur de la contrepartie reçue ou à recevoir. Les revenus sont nets de remises et réductions commerciales consenties par la société.

## 13. Transactions en monnaie étrangère

Les transactions en monnaie étrangère sont converties en dinar tunisien (« DT ») selon le cours de change de la date d'opération. A la clôture de l'exercice, les éléments monétaires courants libellés en monnaie étrangère sont convertis au cours de change de clôture et les différences de change en résultantes sont constatées en résultat de l'exercice.

Les éléments monétaires non courants sont convertis au cours de clôture. Les gains et les pertes de change qui en résultent sont reportés et amortis sur la durée de vie restante de l'élément monétaire s'y rapportant (y compris l'année en cours).

L'amortissement tient compte de la durée pondérée par le montant restant à courir de l'élément en question.

L'écart de conversion est ajusté annuellement en fonction du cours de clôture et par rapport au cours historique de la date de l'opération. L'écart de conversion porté au bilan sera basé uniquement sur le gain ou la perte non matérialisé à la fin de l'année concernée.

Le résultat de la période comprend la portion d'amortissement applicable à l'année concernée ainsi que l'effet d'annulation des affectations antérieures.

## 14. Retraitement de la colonne comparative

Les reclassements sur l'état du résultat (Reclassement des reprises sur provisions et des transferts de charges) ont été effectués comme suit :

<b>En Dinar Tunisien</b>	<b>31/12/2016 avant retraitement</b>	<b>Reclassement</b>	<b>31/12/2016 après retraitement</b>
Autres produits d'exploitation	813 964	<46 167>	767 797
Achats consommés	<49 880 134>	<70 076>	<49 950 210>
Dotations aux amortissements et aux provisions	<6 972 267>	<234 292>	<7 206 559>
Autres charges d'exploitation	<10 070 375>	350 535	<9 719 840>

## ***IV. Notes relatives au bilan***

### ***IV.1 Immobilisations incorporelles (En DT)***

Les immobilisations incorporelles nettes des amortissements totalisent au 31 décembre 2017 un montant de 2.894.194 DT contre 3.037.194 DT au 31 décembre 2016. Elles se détaillent comme suit :

<b>Désignation</b>	<b>Déc.2017</b>	<b>Déc.2016</b>
Logiciels	464 099	399 626
Fonds de commerce Somocer	298 000	298 000
Fonds de commerce Pyramide du lac	3 488 711	3 488 711
Fonds de commerce Hammamet	861 250	861 250
Fonds de commerce Hachicha Plus	694 185	694 185
Ecart d'acquisition (good-will)	1 087 532	1 087 532
<b>Total des immobilisations incorporelles brutes</b>	<b>6 893 777</b>	<b>6 829 304</b>
Amortissements cumulés	<2 912 051>	<2 704 577>
Prov. Dépréciation de l'écart d'acquisition (good-will)	<1 087 532>	<1 087 532>
<b>Total des immobilisations incorporelles nettes</b>	<b>2 894 194</b>	<b>3 037 194</b>

### ***IV.2 Immobilisations corporelles (En DT)***

Le solde net des immobilisations corporelles s'élève au 31 décembre 2017 à 106.757.259 DT contre 101.531.385 DT au 31 décembre 2016 et se détaille comme suit :

<b>Désignation</b>	<b>Déc.2017</b>	<b>Déc.2016</b>
Terrains	4 276 858	4 118 939
Constructions	36 258 729	32 401 083
Installations techniques matériels et outillage	123 593 278	116 846 615
Matériels de transport	3 176 417	3 005 787
Installations générales, agencements et aménagements	13 705 058	13 387 689
Mobiliers et matériels de bureau et matériels informatiques	1 972 969	1 712 241
Immobilisations en cours	731 540	739 991
Avances sur commandes d'immobilisations	122 734	174 258
Immobilisations à statut juridique particulier	13 967 774	13 615 421
<b>Total des immobilisations corporelles brutes</b>	<b>197 805 357</b>	<b>186 002 024</b>
Amortissements cumulés	<90 454 453>	<83 876 994>
Provisions pour dépréciation	<593 645>	<593 645>
<b>Total des immobilisations corporelles nettes</b>	<b>106 757 259</b>	<b>101 531 385</b>

### IV.3 Immobilisations financières (En DT)

Les immobilisations financières nettes des provisions s'élèvent au 31 décembre 2017 à 8.106.459 DT contre 8.111.011 DT au 31 décembre 2016 et se détaillent comme suit :

Désignation	% de détention	Déc.2017	Déc.2016
Titres BTS	0.07%	20 000	20 000
Titres Management +	7%	21 000	21 000
Titres SOTEX Algérie	N/A	3 038	3 038
Titres Argile Médenine	40%	26 400	26 400
Titres SANILIT	20%	1 350 000	1 350 000
Titres INCOMA	9.18%	1 836 171	1 836 171
Titres SANIMED	4%	501 093	-
Titres Saphir International Trading	100%	500 000	500 000
Titres SOMOSAN	27.24%	3 350 000	3 350 000
Titres El Akkar	50%	75 000	75 000
Titres STB	N/A	98 600	295 800
Titres TUNISIAN INDUSTRIAL CERAMIC	99%	214 128	214 128
Personnel, prêts à plus d'un an		19 348	28 281
Dépôts et cautionnements		1 567 047	2 026 188
<b>Total des immobilisations financières brutes</b>		<b>9 581 825</b>	<b>9 548 807</b>
Provisions pour dépréciation		<1 475 366>	<1 437 796>
<b>Total des immobilisations financières nettes</b>		<b>8 106 459</b>	<b>8 111 011</b>

### IV.4 Autres actifs non courants (En DT)

Les autres actifs non courants s'élèvent au 31 décembre 2017 à 3.312.994 DT contre 4.871.966 DT au 31 décembre 2016 et sont détaillés comme suit :

Désignation	31.12.2017	31.12.2016
Frais préliminaires	4 378 730	4 810 322
Charge à répartir	2 269 789	1 782 345
Ecart de conversion	208 195	208 195
Actifs d'impôts différés	442 383	421 595
<b>Autres actifs non courants bruts</b>	<b>7 299 097</b>	<b>7 222 457</b>
Amortissements & résorptions	<3 986 103>	<2 350 491>
<b>Autres actifs non courants nets</b>	<b>3 312 994</b>	<b>4 871 966</b>

### IV.5 Stocks (En DT)

Le solde net des stocks s'élève à 68.371.374 DT au 31 décembre 2017 contre 63.952.830 DT au 31 décembre 2016 et se détaille comme suit :

Désignation	Déc.2017	Déc.2016
Matières premières	28 195 684	22 556 444
Consommables et pièces de rechange	3 619 150	3 366 290
Produits finis	31 999 902	34 334 630
Marchandises	5 728 310	5 101 653
<b>Total des stocks bruts</b>	<b>69 543 046</b>	<b>65 359 017</b>
Provisions pour dépréciation des stocks	<1 171 672>	<1 406 187>
<b>Total des stocks nets</b>	<b>68 371 374</b>	<b>63 952 830</b>

#### **IV.6 Clients et comptes rattachés (En DT)**

Le solde net des clients et comptes rattachés s'élève au 31 décembre 2017 à 72.141.533 DT contre à 62.345.270 DT au 31 décembre 2016 et se détaille comme suit :

<b>Désignation</b>	<b>Déc.17</b>	<b>Déc.16</b>
Clients ordinaires et valeurs à l'encaissement	72 529 261	62 407 552
Clients factures à établir	-	61 233
Clients avoir à établir	<387 728>	<123 515>
Clients douteux ou litigieux	12 229 350	12 204 569
<b>Total des comptes clients bruts</b>	<b>84 370 883</b>	<b>74 549 839</b>
Provisions sur clients	<12 229 350>	<12 204 569>
<b>Total des comptes clients nets</b>	<b>72 141 533</b>	<b>62 345 270</b>

#### **IV.7 Autres actifs courants (En DT)**

Le solde net des autres actifs courants s'élève au 31 décembre 2017 à 18.482.691 DT contre 19.253.990 DT au 31 décembre 2016 et se détaille comme suit :

<b>Désignation</b>	<b>31.12.2017</b>	<b>31.12.2016</b>
Fournisseurs, avances et acomptes	404 228	404 229
Personnel, avances et acomptes	1 645 841	1 434 236
Etat, impôts et taxes	7 642 522	5 988 013
Etat, subventions à recevoir	121 756	570 000
Débiteurs divers	8 708 178	11 260 073
Charges constatées d'avance	1 136 771	797 952
Produits à recevoir	397 745	371 328
Blocage de fonds	253 857	321 000
<b>Total des autres actifs courants bruts</b>	<b>20 310 898</b>	<b>21 146 831</b>
Provisions pour dépréciation des AAC	<1 828 207>	<1 892 841>
<b>Total des autres actifs courants nets</b>	<b>18 482 691</b>	<b>19 253 990</b>

#### **IV.8 Placements courants et autres actifs financiers (En DT)**

Le solde des placements courants et autres actifs financiers s'élève au 31 décembre 2017 à 3.759.303 DT contre 4.344.200 DT au 31 décembre 2016 et se détaille comme suit :

<b>Désignation</b>	<b>Déc.2017</b>	<b>Déc.2016</b>
Billet de trésorerie AB CORPORATION	3 397 000	3 397 000
Placements SICAV	4 501	-
Placement SANIMED	235 742	-
Placement STB	122 060	197 200
Placement AFC	-	250 000
Placement Maxula	-	500 000
<b>Total des placements courants &amp; autres actifs financiers</b>	<b>3 759 303</b>	<b>4 344 200</b>

#### **IV.9 Liquidités et équivalents de liquidités (En DT)**

Le solde des liquidités et équivalents de liquidités s'élève au 31 décembre 2017 à 3.071.229 DT contre 1.173.318 DT au 31 décembre 2016 et se détaille comme suit :

<b>Désignation</b>	<b>Déc.2017</b>	<b>Déc.2016</b>
Valeurs en coffre	3 282	121 243
Banques	2 494 019	1 003 972
Caisses	54 363	31 477
Effets à l'encaissement	519 565	16 626
<b>Total des liquidités et équivalents de liquidités</b>	<b>3 071 229</b>	<b>1 173 318</b>



#### **IV.10 Capitaux propres (En DT)**

Les capitaux propres du groupe SOMOCER se détaillent comme suit :

<b>Désignation</b>	<b>Déc.2017</b>	<b>Déc.2016</b>
Capital social	40 656 000	40 656 000
Actions propres	<1 000 000>	-
Réserves légales	3 679 190	3 343 444
Réserves statutaires	1 081 645	1 081 645
Réserves spéciales de réinvestissement	3 000 000	3 000 000
Primes d'émission	14 755 569	14 755 569
Primes de fusion	2 965 154	2 965 154
Résultats reportés	1 908 519	2 767 313
Subventions d'investissement	1 602 021	1 732 382
Réserves consolidées	<5 530 160>	646 493
<b>Total des CP avant résultat- part du groupe</b>	<b>63 117 938</b>	<b>70 947 999</b>
Intérêts minoritaires	11 122 079	13 818 724
<b>Total des CP avant résultat de l'exercice</b>	<b>74 240 017</b>	<b>84 766 723</b>
Résultat de l'exercice - part du groupe	3 291 042	<4 538 658>
Résultat de l'exercice - intérêts minoritaires	471 345	<2 979 939>
<b>Total des capitaux propres consolidés</b>	<b>78 002 404</b>	<b>77 248 126</b>

#### **IV.11 Provisions pour risques et charges (En DT)**

Le solde des provisions pour risques et charges s'élève à 941.329 DT au 31 décembre 2017 contre un solde de 865.265 DT au 31 décembre 2016. Ce montant représente une estimation des divers risques encourus par les sociétés du Groupe.

#### **IV.12 Emprunts (En DT)**

Le solde des emprunts à long terme s'est élevé au 31 décembre 2017 à 31.615.538 DT contre un solde au 31 décembre 2016 de 38.540.497 DT. Le détail des emprunts à long terme se présente comme suit :

<b>Désignation</b>	<b>Déc.2017</b>	<b>Déc.2016</b>
Emprunt BTKD	1 787 062	2 582 495
Emprunt AB	1 892 764	2 262 070
Emprunt STB	5 322 495	7 027 403
Emprunt BNA	8 728 612	10 541 426
Emprunt BH	13 733 235	15 514 054
Dette fiscales	151 370	613 049
<b>Total des emprunts</b>	<b>31 615 538</b>	<b>38 540 497</b>

#### **IV.13 Autres passifs non courants (En DT)**

Le solde des autres passifs non courants s'élève au 31 décembre 2017 à 7.245.825 DT contre 6.746.862 DT au 31 décembre 2016 et se détaille comme suit :

<b>Désignation</b>	<b>Déc.2017</b>	<b>Déc.2016</b>
Etat, reconnaissance de dette	4 522 796	3 214 843
Encours leasing à plus d'un an	2 459 892	3 268 882
Passif d'impôt différé	263 137	263 137
<b>Total des autres passifs non courants</b>	<b>7 245 825</b>	<b>6 746 862</b>

#### ***IV.14 Fournisseurs et comptes rattachés (En DT)***

Le solde des fournisseurs et comptes rattachés s'élève au 31 décembre 2017 à 45.337.626 DT contre 41.258.657 DT au 31 décembre 2016 et se détaille comme suit :

<b>Désignation</b>	<b>Déc.2017</b>	<b>Déc.2016</b>
Fournisseurs d'exploitation	44 417 694	40 723 341
Fournisseurs d'immobilisation	808 025	523 667
Fournisseurs - factures non parvenues	111 907	11 648
<b>Total des fournisseurs</b>	<b>45 337 626</b>	<b>41 258 656</b>

#### ***IV.15 Autres passifs courants (En DT)***

Le solde des autres passifs courants s'élève au 31 décembre 2017 à 18.306.491 DT contre 11.273.295 DT au 31 décembre 2016 et se détaille comme suit :

<b>Désignation</b>	<b>Déc.2017</b>	<b>Déc.2016</b>
Dettes dûes au personnel	1 873 920	2 040 975
Dettes sociales et fiscales	15 331 919	7 916 145
Créditeurs divers	678 531	1 007 115
Charges à payer	422 121	309 060
<b>Total des autres passifs courants</b>	<b>18 306 491</b>	<b>11 273 295</b>

#### ***IV.16 Autres passifs financiers (En DT)***

Le solde des autres passifs financiers s'élève au 31 décembre 2017 à 80.305.199 DT contre 66.579.233 DT au 31 décembre 2016 et se détaille comme suit :

<b>Désignation</b>	<b>Déc.17</b>	<b>Déc.16</b>
Échéances à moins d'un an sur emprunts bancaires	10 510 739	8 384 176
Échéances à moins d'un an sur emprunts leasing	1 382 430	1 593 739
Intérêts courus	2 323 101	2 301 561
Charge à payer échelle d'intérêt	404 899	215 810
Dette à moins d'un an-STEG	-	91 339
Préfinancement export	5 100 000	4 700 000
Préfinancement stock	5 850 000	5 650 000
Billets de trésorerie	3 150 000	1 100 000
Mobilisation de créances	787 534	447 457
Crédit de financement	18 274 764	14 628 430
Échéance à moins d'un an Fournisseurs d'immobilisations	232 521	822 853
Effets escomptés non échus	32 289 211	26 643 868
<b>Total des autres passifs financiers</b>	<b>80 305 199</b>	<b>66 579 233</b>

#### ***IV.17 Concours bancaires (En DT)***

Les concours bancaires s'élèvent au 31 décembre 2017 à 25.142.624 DT contre 26.109.231 DT au 31 décembre 2016 et correspondent à des découverts bancaires.

## V. Notes relatives à l'état de résultat

### V.1 Revenus (En DT)

Les revenus se sont élevés au 31 décembre 2017 à 116.379.658 DT contre 94.456.363 DT au 31 décembre 2016 et se détaillent comme suit :

Désignation	Déc.17	Déc.16
Ventes locales	98 490 817	85 854 902
Ventes à l'exportation et en suspension	15 607 518	9 601 461
Ventes électricité	2 281 323	-
<b>Total revenus</b>	<b>116 379 658</b>	<b>94 456 363</b>

### V.2 Autres produits d'exploitation (En DT)

Les autres produits d'exploitation se sont élevés au 31 décembre 2017 à 883.888 DT contre 767.797 DT au 31 décembre 2016 et se détaillent comme suit :

Désignation	Déc.17	Déc.16
Produits des loyers centre Pyramides	398 507	358 691
Subventions d'exploitation	92 070	34 384
Subventions d'investissements	377 311	374 722
Autres produits d'exploitation	16 000	-
<b>Total des autres produits d'exploitation</b>	<b>883 888</b>	<b>767 797</b>

### V.3 Variation des stocks des produits finis et encours (En DT)

Les stocks de produits finis et encours ont connu une variation négative de 2.924.038 DT au 31 décembre 2017 contre une variation négative de 859.961 DT au 31 décembre 2016.

### V.4 Achats consommés (En DT)

Les achats consommés se sont élevés au 31 décembre 2017 à 53.270.653 DT contre 49.950.210 DT au 31 décembre 2016 et se détaillent comme suit :

Désignation	Déc.17	Déc.16
Achats consommés de marchandises et de M.P	30 045 960	33 048 368
Consommations énergétiques	10 809 109	6 919 720
Achats non stockés	9 443 938	8 095 219
Achats consommés de PSF	966 263	1 278 357
Achats sous-traitance	2 005 383	608 546
<b>Total des achats</b>	<b>53 270 653</b>	<b>49 950 210</b>

### V.5 Charges de personnel (En DT)

Les charges de personnel se sont élevées au 31 décembre 2017 à 23.189.473 DT contre 21.234.306 DT au 31 décembre 2016 et se détaillent comme suit :

Désignation	Déc.17	Déc.16
Appointements et salaires	19 148 104	17 929 115
Charges sociales et autres	4 041 369	3 305 191
<b>Total des charges de personnel</b>	<b>23 189 473</b>	<b>21 234 306</b>

### ***V.6 Dotations aux amortissements et aux provisions (En DT)***

Les dotations aux amortissements et aux provisions se sont élevées au 31 décembre 2017 à 8.582.584 DT contre 7.206.559 DT au 31 décembre 2016 et se détaillent comme suit :

<b>Désignation</b>	<b>Déc.17</b>	<b>Déc.16</b>
Dotations aux amortissements des immobilisations	6 953 438	5 761 731
Résorption des frais préliminaires	1 635 612	919 767
Dotations aux provisions	634 825	851 826
Reprise sur provisions	<641 291>	<326 765>
<b>Total des dotations aux amortissements et aux provisions</b>	<b>8 582 584</b>	<b>7 206 559</b>

### ***V.7 Autres charges d'exploitation (En DT)***

Les autres charges d'exploitation se sont élevées au 31 décembre 2017 à 9.896.873 DT contre 9.719.840 DT au 31 décembre 2016 et se détaillent comme suit :

<b>Désignation</b>	<b>Déc.17</b>	<b>Déc.16</b>
Loyers et charges locatives	667 714	607 104
Assurances	757 888	723 876
Entretiens et réparations	929 302	976 302
Honoraires	1 277 930	1 144 812
Publicité et propagande	1 373 423	1 091 227
Frais postaux et de télécommunication	230 509	362 903
Autres services extérieurs	417 346	471 102
Frais de transport sur ventes	1 569 018	981 241
Voyages et déplacements	570 512	353 045
Carburants	298 838	271 485
Missions et réceptions	560 508	561 994
Dons et subventions	350 782	276 418
Services bancaires et financiers	789 825	994 911
Impôts et taxes	788 043	780 620
Commissions sur ventes	116 823	488 729
Transferts de charges	<801 588>	<365 929>
<b>Total des autres charges d'exploitation</b>	<b>9 896 873</b>	<b>9 719 840</b>

### ***V.8 Charges financières nettes (En DT)***

Les charges financières nettes se sont élevées au 31 décembre 2017 à 14.655.872 DT contre 13.769.546 DT au 31 décembre 2016 et se détaillent comme suit :

<b>Désignation</b>	<b>Déc.17</b>	<b>Déc.16</b>
Intérêts bancaires et leasing	12 003 086	11 091 412
Escomptes accordés	488 134	407 430
Actualisation des titres de placements	90 491	-
Différences de change nettes	2 074 161	2 270 704
<b>Total des charges financières nettes</b>	<b>14 655 872</b>	<b>13 769 546</b>

## **VI. Informations sur les parties liées**

Les parties liées incluent les actionnaires, les principaux dirigeants (y compris les administrateurs) et leurs membres proches des familles ainsi que les sociétés contrôlées par les actionnaires et les principaux dirigeants ou sur lesquelles ils exercent de l'influence notable.

### **VI.1 Conventions de ventes et achats de marchandises ou de services**

- Le chiffre d'affaires réalisé par la société SOMOCER au cours de l'année 2017 avec la société AB CORPORATION s'élève à 4.532 DT ;
- Le chiffre d'affaires réalisé par la société SOMOCER au cours de l'année 2017 avec la société SANIMED s'élève à 4.105 DT ;
- Le chiffre d'affaires réalisé par la société SOMOCER au cours de l'année 2017 avec la société AGRIMED s'élève à 5.357 DT ;
- Le chiffre d'affaires réalisé par la société SOTEMAIL au cours de l'année 2017 avec la société AGRIMED s'élève à 14.629 DT ;
- Le chiffre d'affaires réalisé par la société A.B.C au cours de l'année 2017 avec la société AGRIMED s'élève à 18.298 DT ;
- Le chiffre d'affaires réalisé par la société A.B.C au cours de l'année 2017 avec la société AB CORPORATION s'élève à 41.150 DT ;
- Le chiffre d'affaires réalisé par la société A.B.C au cours de l'année 2017 avec la société AB Promotion immobilière s'élève à 14.187 DT ;
- Le chiffre d'affaires réalisé par la société SANIMED au cours de l'année 2017 avec la société A.B.C. s'élève à 414.487 DT ;

### **VI.2 Autres transactions avec les parties liées**

- SOTEMAIL a souscrit à un billet de trésorerie émis par la société «AB. Corporation » pour un montant de 1.437.000 DT, commençant le 01 janvier 2017 et avec échéance au 29 juin 2017 et un taux de 7% par an.
- SOTEMAIL a souscrit à un billet de trésorerie émis par la société «AB. Corporation » pour un montant de 1.437.000 DT, commençant le 30 juin 2017 et avec échéance au 26 décembre 2017 et un taux de 7% par an. Ce billet n'a pas encore fait l'objet de remboursement au 31 décembre 2017.
- Un billet de trésorerie émis par la société EL AKKAR pour un montant de 100.000 DT a été souscrit par la société ABC en décembre 2009 et continue à produire son effet. Ce billet de trésorerie est rémunéré au taux de 6,5%. La charge d'intérêt supportée en 2017 est de 6.600 DT ;
- Au cours de l'année 2017, la société ABC a constaté en charge des honoraires relatifs à la convention d'assistance conclue avec la société AB CORPORATION pour un montant de 138.915 DT hors taxes correspondant aux honoraires de 12 mois sur la base de 11.576 DT HT par mois. Le contrat d'assistance conclu le 1er juillet 2010 porte sur les prestations suivantes :
  - Secrétariat juridique et contentieux ;
  - Services partagés en comptabilité et en fiscalité ;
  - Contrôle et assistance des systèmes de contrôle interne ;
  - Assistance en matière de choix d'investissement et de financement ;
  - Assistance en matière de contrôle de gestion et des systèmes d'informationsEn contrepartie des prestations ci-dessus mentionnées, il a été convenu que la société ABC paiera un prix mensuel forfaitaire de 15.750 DT (HTVA), en sus des frais de voyage et de séjour, et les dépenses engagées pour des fournitures ou les documents fournis par le prestataire, qui sont toujours facturées, sauf convention contraire. A partir du 02 janvier 2014 ladite convention

a été révisée et la société ABC devra désormais payer un prix mensuel forfaitaire de 10.000 DT avec une augmentation annuelle de 5%.

- L'assistance en matière juridique, contentieux, comptable, fiscale, investissement, financement, contrôle de gestion et systèmes d'information assurée par la société « AB CORPORATION» au profit de la société « SOTEMAIL » en vertu d'un contrat conclu entre les deux parties en date du 01 janvier 2014. Ce contrat est conclu pour une période d'une année renouvelable et ce, moyennant un montant mensuel de 20.000 DT hors TVA avec une augmentation annuelle de 5%. Les honoraires constatés en charge par la société « SOTEMAIL » s'élèvent en 2017 à 277.830 DT.
- Un billet de trésorerie souscrit par la société SOMOCER NEGOCE auprès de la société SANIMED pour un montant de 550.000 DT a fait l'objet d'un remboursement effectué par des traites pour un montant de 90.000 DT versé au cours de 2017.
- Courant 2014, SOMOCER a souscrit à trois billets de trésorerie émis par la société AB Corporation pour un montant total de 1.960 KDT qui se détaillent comme suit :
  - Le premier dont le montant s'élève à 160 KDT est émis pour une période de 7 mois, commençant le 20.05.2014 avec une date d'échéance au 31.12.2014 au taux d'intérêts de 6% par an ;
  - Le deuxième dont le montant s'élève à 700 KDT est émis pour une période de 7 mois, commençant le 25.05.2014 avec une date d'échéance au le 31.12.2014 au taux d'intérêts de 6% par an ;
  - Le troisième dont le montant s'élève à 1.100 KDT est émis pour une période de 6 mois, commençant le 25.12.2014 avec une date d'échéance au le 24.06.2015 au taux d'intérêts de 6% par an.Les billets de trésorerie mentionnés ci-dessus n'ont pas été remboursé jusqu'à la date du 31 décembre 2017.
- Le conseil d'administration a autorisé, en date du 06 janvier 2014, les cautions solidaires de SOMOCER au profit de SOMOSAN en couverture des crédits bancaires à contracter par cette dernière et qui sont détaillés comme suit :
  - ATB : Crédit moyen terme (CMT) 3.000 KDT et crédit de gestion de 775 KDT ;
  - BNA : Crédit moyen terme (CMT) 4.000 KDT et crédit de gestion de 1.550 KDT ;
  - BH : Crédit moyen terme (CMT) 2.000 KDT et crédit de gestion : 775 KDT ;
  - TF Bank : Crédit moyen terme (CMT) 1.000 K€.

## ***VII. Passifs éventuels***

**Contrôle fiscal :** En février 2015, la société SOMOCER a reçu une notification pour un contrôle fiscal couvrant la période allant du 1<sup>er</sup> janvier 2011 au 31 décembre 2013. Le 1<sup>er</sup> octobre 2015, la société a reçu les résultats dudit contrôle dont l'impact est de 1.110 mille dinars. En date du 13 novembre 2015, la société a déposé auprès des services concernés sa réponse pour tous les points soulevés. La société est en attente de leur réponse.

**Contrôle social :** La société SOMOCER a reçu à la date du 14 décembre 2017 une notification pour un contrôle social couvrant la période allant du 1<sup>er</sup> janvier 2014 au 31 décembre 2016 et ayant abouti à un redressement de 238 mille DT. En date du 19 mars 2018, la société a formulé son opposition quant aux résultats du contrôle social.

## VIII. Engagement donnés relatifs aux emprunts

### ▪ Société SOMOCER

1/ TF n° 70 048 sis à El-bouhaira Tunis "Mayssa I" d'une superficie de 1348 m<sup>2</sup>

Nature du crédit	Montant du crédit (En DT)	Banque	Solde au 31 décembre 2017
Crédits de gestion	21 750 000	STB	18 154 429
CMT STB 347	347 000	STB	24 786
CMT STB 900	900 000	STB	321 429
CMT STB 220	220 000	STB	78 571
CMT STB 232	232 000	STB	82 857
CMT STB 880	880 000	STB	314 286
CMT STB 356	356 000	STB	127 143
CMT STB 172	172 000	STB	61 429
CMT STB 5200	5 200 000	STB	4 085 714
	<b>30 057 000</b>		<b>23 250 643</b>
Crédit de gestion	4 250 000	AB	2 949 289
CMT 2500	2 500 000	AB	1 838 993
	<b>6 750 000</b>		<b>4 788 282</b>
Crédit de gestion	7 300 000	BNA	10 382 232
CMT 1540	1 540 000	BNA	220 000
CMT 2000	2 000 000	BNA	642 849
CMT 1000	1 000 000	BNA	321 434
CMT 1000	1 000 000	BNA	357 148
CMT 8000	8 000 000	BNA	7 666 667
	<b>20 840 000</b>		<b>19 590 330</b>
Crédit de gestion	3 040 000	UIB	3 129 670
	<b>3 040 000</b>		<b>3 129 670</b>
Crédit de gestion	2 790 000	BIAT	2 259 614
	<b>2 790 000</b>		<b>2 259 614</b>
Crédit de gestion	4 250 000	ATTIJARI BANK	2 058 777
	<b>4 250 000</b>		<b>2 058 777</b>
Crédit de gestion	3 300 000	UBCI	1 418 121
	<b>3 300 000</b>		<b>1 418 121</b>
<b>Total général</b>	<b>71 027 000</b>		<b>56 95 437</b>

**2/ Titre foncier n° 70 046 Tunis sis à El-bouhaira Tunis "Mayssa II" d'une superficie de 499 m<sup>2</sup>**

<i>Nature du crédit</i>	<i>Montant du crédit (En DT)</i>	<i>Banque</i>	<i>Solde au 31 décembre 2017</i>
<i>Crédits de gestion</i>	<i>21 750 000</i>	<i>STB</i>	<i>18 154 429</i>
<i>CMT STB 347</i>	<i>347 000</i>	<i>STB</i>	<i>24 786</i>
<i>CMT STB 900</i>	<i>900 000</i>	<i>STB</i>	<i>321 429</i>
<i>CMT STB 220</i>	<i>220 000</i>	<i>STB</i>	<i>78 571</i>
<i>CMT STB 232</i>	<i>232 000</i>	<i>STB</i>	<i>82 857</i>
<i>CMT STB 880</i>	<i>880 000</i>	<i>STB</i>	<i>314 286</i>
<i>CMT STB 356</i>	<i>356 000</i>	<i>STB</i>	<i>127 143</i>
<i>CMT STB 172</i>	<i>172 000</i>	<i>STB</i>	<i>61 429</i>
<i>CMT STB 5200</i>	<i>5 200 000</i>	<i>STB</i>	<i>4 085 714</i>
	<b><i>30 057 000</i></b>		<b><i>23 250 643</i></b>
<i>Crédit de gestion</i>	<i>4 250 000</i>	<i>AB</i>	<i>2 949 289</i>
<i>CMT 2500</i>	<i>2 500 000</i>	<i>AB</i>	<i>1 838 993</i>
	<b><i>6 750 000</i></b>		<b><i>4 788 282</i></b>
<i>Crédit de gestion</i>	<i>7 300 000</i>	<i>BNA</i>	<i>10 382 232</i>
<i>CMT 1540</i>	<i>1 540 000</i>	<i>BNA</i>	<i>220 000</i>
<i>CMT 2000</i>	<i>2 000 000</i>	<i>BNA</i>	<i>642 849</i>
<i>CMT 1000</i>	<i>1 000 000</i>	<i>BNA</i>	<i>321 434</i>
<i>CMT 1000</i>	<i>1 000 000</i>	<i>BNA</i>	<i>357 148</i>
<i>CMT 8000</i>	<i>8 000 000</i>		<i>7 666 667</i>
	<b><i>20 840 000</i></b>		<b><i>19 590 330</i></b>
<i>Crédit de gestion</i>	<i>3 040 000</i>	<i>UIB</i>	<i>3 129 670</i>
	<b><i>3 040 000</i></b>		<b><i>3 129 670</i></b>
<i>Crédit de gestion</i>	<i>2 790 000</i>	<i>BIAT</i>	<i>2 259 614</i>
	<b><i>2 790 000</i></b>		<b><i>2 259 614</i></b>
<i>Crédit de gestion</i>	<i>3 300 000</i>	<i>UBCI</i>	<i>1 418 121</i>
	<b><i>3 300 000</i></b>		<b><i>1 418 121</i></b>
<b><i>Total général</i></b>	<b><i>66 777 000</i></b>	<b><i>-</i></b>	<b><i>54 436 660</i></b>



**3/ Titre foncier n° 70 047 Tunis sis à El-bouhaira Tunis "Mayssa III" d'une superficie de 505 m<sup>2</sup>**

<b>Nature du crédit</b>	<b>Montant du crédit (En DT)</b>	<b>Banque</b>	<b>Solde au 31 décembre 2017</b>
<i>Crédits de gestion</i>	21 750 000	STB	18 154 429
<i>CMT STB 347</i>	347 000	STB	24 786
<i>CMT STB 900</i>	900 000	STB	321 429
<i>CMT STB 220</i>	220 000	STB	78 571
<i>CMT STB 232</i>	232 000	STB	82 857
<i>CMT STB 880</i>	880 000	STB	314 286
<i>CMT STB 356</i>	356 000	STB	127 143
<i>CMT STB 172</i>	172 000	STB	61 429
<i>CMT STB 5200</i>	5 200 000	STB	4 085 714
	<b>30 057 000</b>		<b>23 250 643</b>
<i>Crédit de gestion</i>	4 250 000	AB	2 949 289
<i>CMT 2500</i>	2 500 000	AB	1 838 993
	<b>6 750 000</b>		<b>4 788 282</b>
<i>Crédit de gestion</i>	7 300 000	BNA	10 382 232
<i>CMT 1540</i>	1 540 000	BNA	220 000
<i>CMT 2000</i>	2 000 000	BNA	642 849
<i>CMT 1000</i>	1 000 000	BNA	321 434
<i>CMT 1000</i>	1 000 000	BNA	357 148
<i>CMT 8000</i>	8 000 000	BNA	7 666 667
	<b>20 840 000</b>		<b>19 590 330</b>
<i>Crédit de gestion</i>	3 040 000	UIB	3 129 670
	<b>3 040 000</b>		<b>3 129 670</b>
<i>Crédit de gestion</i>	2 790 000	BIAT	2 259 614
	<b>2 790 000</b>		<b>2 259 614</b>
<i>Crédit de gestion</i>	3 300 000	UBCI	1 418 121
	<b>3 300 000</b>		<b>1 418 121</b>
<b>Total général</b>	<b>66 777 000</b>	-	<b>54 436 660</b>

**4/ Terrain situé à Menzel El Hayet d'une superficie de 77 600 m<sup>2</sup>, objet de deux actes SSP Enregistrés à Zermeddine le 22.06.99 à distraire du titre foncier n°215 100**

<i>Nature du crédit</i>	<i>Montant du crédit (En DT)</i>	<i>Banque</i>	<i>Solde au 31 décembre 2017</i>
<i>Crédits de gestion</i>	<i>21 750 000</i>	<i>STB</i>	<i>18 154 429</i>
<i>CMT STB 347</i>	<i>347 000</i>	<i>STB</i>	<i>24 786</i>
<i>CMT STB 900</i>	<i>900 000</i>	<i>STB</i>	<i>321 429</i>
<i>CMT STB 220</i>	<i>220 000</i>	<i>STB</i>	<i>78 571</i>
<i>CMT STB 232</i>	<i>232 000</i>	<i>STB</i>	<i>82 857</i>
<i>CMT STB 880</i>	<i>880 000</i>	<i>STB</i>	<i>314 286</i>
<i>CMT STB 356</i>	<i>356 000</i>	<i>STB</i>	<i>127 143</i>
<i>CMT STB 172</i>	<i>172 000</i>	<i>STB</i>	<i>61 429</i>
	<b><i>24 857 000</i></b>		<b><i>19 164 929</i></b>
<i>Crédits de gestion</i>	<i>8 600 000</i>	<i>BH KARKER</i>	<i>9 433 316</i>
<i>CMT</i>	<i>8 350 000</i>	<i>BH KARKER</i>	<i>8 350 000</i>
	<b><i>16 950 000</i></b>		<b><i>17 783 316</i></b>
<i>Crédit de gestion</i>	<i>7 300 000</i>	<i>BNA</i>	<b><i>10 382 232</i></b>
<i>CMT 1540</i>	<i>1 540 000</i>	<i>BNA</i>	<i>220 000</i>
<i>CMT 2000</i>	<i>2 000 000</i>	<i>BNA</i>	<i>642 849</i>
<i>CMT 1000</i>	<i>1 000 000</i>	<i>BNA</i>	<i>321 434</i>
<i>CMT 1000</i>	<i>1 000 000</i>	<i>BNA</i>	<i>357 148</i>
	<b><i>12 840 000</i></b>		<b><i>11 923 663</i></b>
<i>Crédit de gestion</i>	<i>2 790 000</i>	<i>BIAT</i>	<b><i>2 259 614</i></b>
	<b><i>2 790 000</i></b>		<b><i>2 259 614</i></b>
<i>Crédit de gestion</i>	<i>4 250 000</i>	<i>AB</i>	<b><i>2 949 289</i></b>
	<b><i>4 250 000</i></b>		<b><i>2 949 289</i></b>
<i>Engagement par signature</i>	<i>2 300 000</i>	<i>BFT</i>	<i>2 143 857</i>
<i>MCNE ET ESCOMPTE COMMERCIAL</i>	<i>900 000</i>	<i>BFT</i>	<i>741 965</i>
	<b><i>3 200 000</i></b>		<b><i>2 885 822</i></b>
<i>CMT 1000 €</i>	<i>2 046 700</i>	<i>TFB</i>	<i>-</i>
<i>CMT 1250 €</i>	<i>2 437 500</i>	<i>TFB</i>	<i>-</i>
	<b><i>4 484 200</i></b>		<i>-</i>
<i>Crédit de gestion</i>	<i>3 300 000</i>	<i>UBCI</i>	<i>1 418 121</i>
	<b><i>3 300 000</i></b>		<b><i>1 418 121</i></b>
<b><i>Total général</i></b>	<b><i>68 187 000</i></b>	<i>-</i>	<b><i>58 384 754</i></b>

**5/ Terrain sis à Menzel Hayet d'une superficie de 40 000 m<sup>2</sup>, objet d'un acte notarié enregistré le 19.01.95 à distraire du titre foncier n° 215 100**

<b>Nature du crédit</b>	<b>Montant du crédit (En DT)</b>	<b>Banque</b>	<b>Solde au 31 décembre 2017</b>
<i>Crédits de gestion</i>	21 750 000	STB	18 154 429
<i>CMT STB 347</i>	347 000	STB	24 786
<i>CMT STB 900</i>	900 000	STB	321 429
<i>CMT STB 220</i>	220 000	STB	78 571
<i>CMT STB 232</i>	232 000	STB	82 857
<i>CMT STB 880</i>	880 000	STB	314 286
<i>CMT STB 356</i>	356 000	STB	127 143
<i>CMT STB 172</i>	172 000	STB	61 429
	<b>24 857 000</b>		<b>19 164 929</b>
<i>Crédit de gestion</i>	4 250 000	AB	2 949 289
<i>CMT 2500</i>	2 500 000	AB	1 838 993
	<b>6 750 000</b>		<b>4 788 282</b>
<i>Crédit de gestion</i>	7 300 000	BNA	10 382 232
<i>CMT 1540</i>	1 540 000	BNA	220 000
<i>CMT 2000</i>	2 000 000	BNA	642 849
<i>CMT 1000</i>	1 000 000	BNA	321 434
<i>CMT 1000</i>	1 000 000	BNA	357 148
	<b>12 840 000</b>		<b>11 923 663</b>
<i>Crédit de gestion</i>	3 040 000	UIB	3 129 670
	<b>3 040 000</b>		<b>3 129 670</b>
<i>Crédit de gestion</i>	2 790 000	BIAT	2 259 614
	<b>2 790 000</b>		<b>2 259 614</b>
<i>Engagement par signature</i>	2 300 000	BFT	2 615 259
<i>MCNE ET ESCOMPTE COMMERCIAL</i>	900 000	BFT	976 248
	<b>3 200 000</b>		<b>3 591 507</b>
<i>Crédit de gestion</i>	3 300 000	UBCI	1 418 121
	<b>3 300 000</b>		<b>1 418 121</b>
<b>Total général</b>	<b>56 777 000</b>	-	<b>46 275 786</b>

**6/ Terrain sis à Menzel El Hayet d'une superficie d 28 890 m<sup>2</sup>, objet d'un acte notarié enregistré à Jammel le 18.12.84 et d'un acte de précision enregistré à Jammel le 15.04.87 à distraire du titre foncier n° 215100**

<b>Nature du crédit</b>	<b>Montant du crédit (En DT)</b>	<b>Banque</b>	<b>Solde au 31 décembre 2017</b>
<i>Crédits de gestion</i>	21 750 000	STB	18 154 429
<i>CMT STB 347</i>	347 000	STB	24 786
<i>CMT STB 900</i>	900 000	STB	321 429
<i>CMT STB 220</i>	220 000	STB	78 571
<i>CMT STB 232</i>	232 000	STB	82 857
<i>CMT STB 880</i>	880 000	STB	314 286
<i>CMT STB 356</i>	356 000	STB	127 143
<i>CMT STB 172</i>	172 000	STB	61 429
	<b>24 857 000</b>		<b>19 164 929</b>
<i>Crédit de gestion</i>	4 250 000	AB	2 949 289
<i>CMT 2500</i>	2 500 000	AB	1 838 993
	<b>6 750 000</b>		<b>4 788 282</b>
<i>Crédit de gestion</i>	7 300 000	BNA	10 382 232
<i>CMT 1540</i>	1 540 000	BNA	220 000
<i>CMT 2000</i>	2 000 000	BNA	642 849
<i>CMT 1000</i>	1 000 000	BNA	321 434
<i>CMT 1000</i>	1 000 000	BNA	357 148
	<b>12 840 000</b>		<b>11 923 663</b>
<i>Crédit de gestion</i>	3 040 000	UIB	3 129 670
	<b>3 040 000</b>		<b>3 129 670</b>
<i>Crédit de gestion</i>	2 790 000	BIAT	2 259 614
<i>Engagement par signature</i>	2 300 000	BFT	2 615 259
<i>MCNE ET ESCOMPTE COMMERCIAL</i>	900 000	BFT	976 248
	<b>3 200 000</b>		<b>3 591 507</b>
<i>Crédit de gestion</i>	3 300 000	UBCI	1 418 121
<b>Total général</b>	<b>56 777 000</b>	-	<b>46 275 786</b>

7/ Terrain sis à Menzel El Hayet Zeramdine, nommé Souk Essaydi, sous le n° 50557 Monastir, superficie 9 684 m<sup>2</sup>

<i>Nature du crédit</i>	<i>Montant du crédit (En DT)</i>	<i>Banque</i>	<i>Solde au 31 décembre 2017</i>
<i>Crédits de gestion</i>	<i>21 750 000</i>	<i>STB</i>	<i>18 154 429</i>
<i>CMT STB 347</i>	<i>347 000</i>	<i>STB</i>	<i>24 786</i>
<i>CMT STB 900</i>	<i>900 000</i>	<i>STB</i>	<i>321 429</i>
<i>CMT STB 220</i>	<i>220 000</i>	<i>STB</i>	<i>78 571</i>
<i>CMT STB 232</i>	<i>232 000</i>	<i>STB</i>	<i>82 857</i>
<i>CMT STB 880</i>	<i>880 000</i>	<i>STB</i>	<i>314 286</i>
<i>CMT STB 356</i>	<i>356 000</i>	<i>STB</i>	<i>127 143</i>
<i>CMT STB 172</i>	<i>172 000</i>	<i>STB</i>	<i>61 429</i>
<i>CMT STB 5200</i>	<i>5 200 000</i>	<i>STB</i>	<i>4 085 714</i>
	<b><i>30 057 000</i></b>		<b><i>23 250 643</i></b>
<i>Crédit de gestion</i>	<i>7 300 000</i>	<i>BNA</i>	<i>10 382 232</i>
<i>CMT 1540</i>	<i>1 540 000</i>	<i>BNA</i>	<i>220 000</i>
<i>CMT 2000</i>	<i>2 000 000</i>	<i>BNA</i>	<i>642 849</i>
<i>CMT 1000</i>	<i>1 000 000</i>	<i>BNA</i>	<i>321 434</i>
<i>CMT 1000</i>	<i>1 000 000</i>	<i>BNA</i>	<i>357 148</i>
<i>CMT 8000</i>	<i>8 000 000</i>	<i>BNA</i>	<i>7 666 667</i>
	<b><i>20 840 000</i></b>		<b><i>19 590 330</i></b>
<i>Crédit de gestion</i>	<i>3 300 000</i>	<i>UBCI</i>	<i>1 418 121</i>
	<b><i>3 300 000</i></b>		<b><i>1 418 121</i></b>
<b><i>Total général</i></b>	<b><i>54 197 000</i></b>	<b><i>-</i></b>	<b><i>44 259 094</i></b>

## 8/ Les éléments corporels et incorporels composant un fonds de commerce et d'industrie

Nature du crédit	Montant du crédit (En DT)	Banque	Solde au 31 décembre 2017
<i>Crédits de gestion</i>	21 750 000	STB	18 154 429
CMT STB 347	347 000	STB	24 786
CMT STB 900	900 000	STB	321 429
CMT STB 220	220 000	STB	78 571
CMT STB 232	232 000	STB	82 857
CMT STB 880	880 000	STB	314 286
CMT STB 356	356 000	STB	127 143
CMT STB 172	172 000	STB	61 429
CMT STB 5200	5 200 000	STB	4 085 714
	<b>30 057 000</b>		<b>23 250 643</b>
<i>Crédit de gestion</i>	4 250 000	AB	2 949 289
CMT 2500	2 500 000	AB	1 838 993
	<b>6 750 00</b>		<b>4 788 282</b>
<i>Crédit de gestion</i>	7 300 000	BNA	10 382 232
CMT 1540	1 540 000	BNA	220 000
CMT 2000	2 000 000	BNA	642 849
CMT 1000	1 000 000	BNA	321 434
CMT 1000	1 000 000	BNA	357 148
CMT 8000	8 000 000	BNA	7 666 667
	<b>20 840 000</b>		<b>19 590 330</b>
<i>Crédit de gestion</i>	3 040 000	UIB	3 129 670
	<b>3 040 000</b>		<b>3 129 670</b>
<i>Crédit de gestion</i>	2 790 000	BIAT	2 259 614
	<b>2 790 000</b>		<b>2 259 614</b>
<i>Crédit de gestion</i>	3 300 000	UBCI	1 418 121
	<b>3 300 000</b>		<b>1 418 121</b>
<b>Total général</b>	<b>66 777 000</b>	-	<b>54 436 660</b>

### ▪ Société ABC

Banque	Montant du crédit (En DT)	Type de l'engagement donné
AMEN BANK	1 505 000	Hypothèque sur le terrain de Ain Zaghouan (Titre foncier n° 80362)
BIAT	850 000	
STB	1 200 000	
ATTIJARI BANK	900 000	
BTK	1 350 000	
AMEN BANK	345 000	Nantissement du fonds de commerce sis à Ain Zaghouan (inscrits au registre de commerce sous le n°B121281996)
BIAT	300 000	
AMEN BANK	248 603	Effets escomptés et non échus
BIAT	480 116	
STB	74 618	
BTK	407 680	
AMEN BANK	423 116	Cession créance professionnelle

▪ **Société SOTEMAIL**

Type d'engagements	Valeur totale	Observation
<b>Garanties personnelles</b>		
Cautionnement et autres garanties	397 289	Le cautionnement se décompose essentiellement des fonds de garanties donnés pour la société tunisienne d'électricité et de gaz (STEG).
<b>Garanties réelles</b>		
a) Hypothèques	12 750 000	Contrat de crédit de gestion BH : Hypothèque de rang utile sur le Titre foncier n° 11031/14818 sise à souassi Mahdia d'une superficie globale de 04 H 45 A03 Ca sur lequel est édiflée l'usine.
	7 450 000	Contrat de crédit de gestion STB : Hypothèque de rang utile sur le Titre foncier n° 11031/14818 sise à souassi Mahdia d'une superficie globale de 04 H 45 A03 Ca sur lequel est édiflée l'usine.
	6 855 000	Contrat de Crédit à Long Terme BH : Hypothèque de rang utile sur le Titre foncier n° 11031/14818 sise à souassi Mahdia d'une superficie globale de 04 H 45 A03 Ca sur lequel est édiflée l'usine.
	4 800 000	contrat de crédit de gestion : Hypothèque de rang utile sur le Titre foncier n° 11031/14818 sise à souassi Mahdia d'une superficie globale de 04 H 45 A03 Ca sur lequel est édiflée l'usine.
	4 000 000	Contrat de Crédit à Long Terme BNA : Hypothèque de rang utile sur le Titre foncier n° 11031/14818 sise à souassi Mahdia d'une superficie globale de 04 H 45 A03 Ca sur lequel est édiflée l'usine.
	4 000 000	Contrat de Crédit à Long Terme BTK : Hypothèque de rang utile sur le Titre foncier n° 11031/14818 sise à souassi Mahdia d'une superficie globale de 04 H 45 A03 Ca sur lequel est édiflée l'usine.
	3 500 000	Contrat de Crédit de compagnie BH : Hypothèque de rang utile sur le Titre foncier n° 11031/14818 sise à souassi Mahdia d'une superficie globale de 04 H 45 A03 Ca sur lequel est édiflée l'usine.
	3 260 000	Contrat de crédit de gestion UBCI : Hypothèque de rang utile sur le Titre foncier n° 11031/14818 sise à souassi Mahdia d'une superficie globale de 04 H 45 A03 Ca sur lequel est édiflée l'usine.
	2 450 000	Contrat de crédit de gestion BTK : Hypothèque de rang utile sur le Titre foncier n° 11031/14818 sise à souassi Mahdia d'une superficie globale de 04 H 45 A03 Ca sur lequel est édiflée l'usine.
	2 000 000	Contrat de Crédit à Long Terme BNA : Hypothèque de rang utile sur le Titre foncier n° 11031/14818 sise à souassi Mahdia d'une superficie globale de 04 H 45 A03 Ca sur lequel est édiflée l'usine.
	1 750 000	Contrat de Crédit à Long Terme BH: Hypothèque de rang utile sur le Titre foncier n° 11031/14818 sise à souassi Mahdia d'une superficie globale de 04 H 45 A03 Ca sur lequel est édiflée l'usine.
	700 000	Contrat de Crédit à Long Terme : Hypothèque de rang utile sur le Titre foncier n° 11031/14818 sise à souassi Mahdia d'une superficie globale de 04 H 45 A03 Ca sur lequel est édiflée l'usine.
	145 000	Contrat de Crédit à Long Terme : Hypothèque de rang utile sur le Titre foncier n° 11031/14818 sise à souassi Mahdia d'une superficie globale de 04 H 45 A03 Ca sur lequel est édiflée l'usine.
b) Nantissements	3 500 000	Banque de l'Habitat, Contrat de Crédit à Long Terme : Nantissement sur le matériel et outillage.
	145 000	Banque de l'Habitat, Contrat de Crédit à Long Terme : Nantissement sur le matériel et outillage et fonds de commerce.
	7 450 000	STB, Contrat de Crédit à Long Terme : Nantissement sur le matériel et outillage et fonds de commerce.
	6 855 000	Banque de l'Habitat, Contrat de Crédit à Long Terme : Nantissement sur le matériel et outillage et fonds de commerce.
	4 000 000	Banque Tuniso-Koweitienne, contrat de crédit à long terme Nantissement sur le matériel et outillage et fonds de commerce.

<b>Type d'engagements</b>	<b>Valeur totale</b>	<b>Observation</b>
	2 000 000	BNA, Contrat de Crédit à Long Terme : Nantissement sur le matériel et outillage et fonds de commerce.
	4 000 000	BNA, Contrat de Crédit à Long Terme : Nantissement sur le matériel et outillage et fonds de commerce.
	12 750 000	Banque de l'Habitat, Contrat de Crédit de gestion : Nantissement sur le matériel.
	3 260 000	UBCI: Contrat de crédit de gestion, nantissement sur fonds de commerce.
	2 450 000	Banque Tuniso-Koweitienne, contrat de crédit de gestion Nantissement sur le matériel et outillage et fond
	1 750 000	BH, contrat de crédit de gestion Nantissement sur le matériel et outillage et fonds de commerce.
	4 800 000	BNA, contrat de crédit de gestion Nantissement sur le matériel et outillage et fonds de commerce.
	700 000	Contrat de Crédit à Long Terme BH:Un nantissement en rang utile sur l'ensemble des éléments corporels et incorporels composant un fond de commerce
c) Effet escomptés et non échus	<b>14 551 521</b>	



# Rapport d'audit

## Rapport sur l'audit des états financiers consolidés

### **Opinion**

En exécution du mandat de commissariat aux comptes qui nous a été confié par votre assemblée générale, et en application des dispositions de l'article 471 du code des sociétés commerciales, nous avons procédé à l'audit des états financiers consolidés de la Société Moderne de Céramique (« SOMOCER » ou « société mère ») et de ses filiales (« Groupe SOMOCER »), qui comprennent le bilan consolidé au 31 décembre 2017, l'état de résultat consolidé et l'état de flux de trésorerie consolidé pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

Ces états financiers consolidés font ressortir des capitaux propres positifs consolidés (part du Groupe) de 66.408.980 DT, y compris le résultat consolidé bénéficiaire de l'exercice (part du Groupe) qui s'élève à 3.291.042 DT.

A notre avis, à l'exception de l'incidence des points décrits dans la section «Fondement de l'opinion avec réserves», les états financiers ci-joints présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière du Groupe SOMOCER au 31 décembre 2017, ainsi que sa performance financière et ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément au système comptable des entreprises.

### **Fondement de l'opinion avec réserves**

1. Lors de l'examen des titres de participation et la détermination du périmètre de consolidation, nous avons relevé les éléments suivants :
  - La participation dans le capital de la Société Moderne Sanitaire (« SOMOSAN ») de 27% (d'un montant de 3.350 mille DT) a été exclue du périmètre de consolidation du fait que le management juge que le Groupe n'exerce plus de contrôle effectif sur cette société. Par ailleurs, aucune provision pour dépréciation n'a été constatée dans les états financiers consolidés au titre de cette participation et des autres engagements financiers du Groupe (constitués par une créance commerciale de 666 mille DT et une caution au titre des prêts bancaires d'un montant en principal de 14.500 mille dinars) malgré les difficultés d'exploitation et financières rencontrées par SOMOSAN depuis son entrée en exploitation début 2013. Le management juge qu'au vu du plan de redressement et des éléments positifs notés courant l'année 2018, notamment l'obtention de l'accord de principe des autorités pour le raccordement du site de production de la société SOMOSAN au réseau de gaz naturel, aucune provision pour dépréciation n'est requise pour les engagements du Groupe dans la société SOMOSAN.

Compte tenu de la situation actuelle et des informations disponibles à la date du présent rapport, il ne nous a pas été possible d'apprécier si les performances financières futures de la société SOMOSAN permettront de couvrir les engagements du Groupe SOMOCER dans la société SOMOSAN d'une part, et si la décision d'exclusion de ladite société du périmètre de consolidation est fondée, d'autre part.

- Des participations dans le capital social des sociétés EL AKKAR, ARGILES MEDNINE, SAPHIR INTERNATIONAL TRADING et TUNISIAN INDUSTRIAL CERAMIC (« LTD KIT ») pour des pourcentages de contrôles respectifs de 50% (d'un montant de 75 mille DT provisionné à hauteur de 25 mille DT), 40% (d'un montant de 26 mille DT totalement provisionné), 100% (d'un montant de 500 mille DT) et 99% (d'un montant de 214 mille DT) ont été exclues du périmètre de consolidation et ce, du fait de l'absence d'une information comptable fiable concernant ces sociétés, au 31 décembre 2017. Par ailleurs, une participation de 3 mille DT dans le capital de SOTEX ALGER a été exclue du périmètre de consolidation du fait que le pourcentage de contrôle dans cette société ne peut pas être déterminé (à défaut d'information fiable quant à la structure de capital de cette société).

Le management du Groupe estime que l'exclusion de ces sociétés du périmètre de consolidation n'a pas d'impact significatif sur les états financiers consolidés du fait de leur caractère jugé non significatif et du fait que la majorité de ces sociétés sont en arrêt d'activité. En l'absence d'information financière fiable pour ces sociétés au 31 décembre 2017, nous ne pouvons pas apprécier l'impact de l'exclusion de ces sociétés du périmètre de consolidation sur les états financiers consolidés.

## 2. L'examen des créances clients au 31 décembre 2017 a révélé les points suivants :

- L'examen des créances clients au 31 décembre 2017 a révélé l'existence de créances douteuses de l'ordre de 4.144.885 DT dont principalement une créance douteuse sur le client Libyen Al Aquaria pour un montant net de 3.794.835 DT (soit un montant brut de 4.394.835 mille DT provisionné à hauteur de 600.000 DT).

Etant donné l'ancienneté de ces créances, le rythme de recouvrement et les paiements subséquents d'une part et la situation qui prévaut en Libye d'autre part (pour la créance libyenne), nous ne sommes pas en mesure d'apprécier le caractère recouvrable ou pas de ces créances.

- La société « SOTEMAIL » détient une créance douteuse non provisionnée envers la filiale russe « LTD KIT » pour un montant total de 519 mille DT (dont 435 mille DT à travers un intermédiaire russe « VNESHSERVIS LLC RUSSIA »). La filiale russe LTD K.I.T a été créée en 2015 en vue de promouvoir les exportations de la société dans la zone Eurasie. Toutefois, cette filiale a connu des difficultés opérationnelles depuis sa création et elle est actuellement en arrêt d'activité. Par ailleurs, les titres de participations détenus par SOTEMAIL dans LTD KIT (exclue du périmètre de consolidation) pour un montant de 214 mille DT n'ont pas fait l'objet de provision pour dépréciation.

En l'absence d'informations financières concernant cette filiale et de visibilité quant à la reprise de ses activités, nous ne sommes pas en mesure d'apprécier le caractère recouvrable ou pas de l'engagement financier de SOTEMAIL dans cette filiale.

- La société Abdennadher Bricolage Centre (« ABC »), filiale du Groupe, détient des créances clients douteuses et non provisionnées pour un montant de 956 mille DT dont 588 mille DT font l'objet d'actions en justice en cours. En effet, compte tenu des circonstances actuelles et de la cadence des règlements depuis l'exercice 2016 et allant jusqu'au post-clôture de l'exercice 2017, nous estimons que ces créances devraient faire l'objet d'une provision pour dépréciation pour leur intégralité, soit 956 mille DT.

- La société « SOMOCER NEGOCE SARL » détient des créances douteuses et non provisionnées pour un montant de 1.021 mille DT. Le recouvrement de ces créances est tributaire de paramètres externes qui le rendent incertain. Nous estimons qu'une provision pour dépréciation devrait être constatée au titre de ces créances.

Nous avons effectué notre audit selon les normes internationales d'audit applicables en Tunisie. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section «Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers consolidés» du présent rapport. Nous sommes indépendants de la société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers en Tunisie et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit avec réserves.

### ***Questions clés de l'audit***

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers consolidés de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états financiers consolidés pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

Nous avons déterminé que les questions décrites ci-après constituent les questions clés de l'audit qui doivent être communiquées dans notre rapport.

#### **a) Evaluation des créances clients**

Les créances clients figurent au bilan consolidé au 31 décembre 2017 pour un montant brut de 84.371 mille DT et provisionnées à hauteur de 12.229 mille DT. Dans le cadre de l'évaluation de la recevabilité de ces créances, les sociétés du Groupe déterminent à chaque date de clôture s'il y a des indices de dépréciation de ces créances selon des critères quantitatifs et qualitatifs. Le montant de la provision pour dépréciation fait appel au jugement et celui-ci est calculé selon la différence entre la valeur comptable de ces créances et la valeur recouvrable estimée au titre de ces créances.

Nous avons examiné la conformité aux normes comptables tunisiennes en vigueur de la méthodologie mise en œuvre par la direction pour l'estimation de la provision pour dépréciation des créances douteuses. Nos procédures d'audit mises en œuvre ont consisté en la revue de l'ancienneté des créances clients, l'historique des règlements (y compris les règlements postérieurs à la clôture), l'existence d'éventuelles garanties ainsi que les éléments qualitatifs retenus par le management (telles que des informations sur les perspectives et performances futures de créanciers). Nous avons également apprécié le caractère approprié des informations fournies dans les notes aux états financiers concernant cette estimation.

#### **b) Evaluation des stocks**

Les stocks, figurent au bilan consolidé au 31 décembre 2017 pour une valeur brute de 69.543 mille DT et provisionnés à hauteur de 1.171 mille DT. Ainsi, qu'il est fait mention dans la note III.4 aux états financiers consolidés, les stocks sont valorisés au coût moyen pondéré pour les matières premières, les consommables et les pièces de rechange et au coût de production pour les produits finis et semi-finis.

A la date de clôture les stocks sont ramenés à leur valeur de réalisation nette (si elle est inférieure au coût).

Nos procédures d'audit mises en œuvre ont consisté à valider l'existence physique des stocks à la date de clôture, vérifier que l'évaluation de leurs coûts est conforme aux dispositions de la norme comptable tunisienne N°4 relative au stock et apprécier les données et les hypothèses retenues par le management pour déterminer la valeur de réalisation nette.

### ***Observations***

- La société « SOMOCER » a fait l'objet d'un contrôle fiscal approfondi en matière d'impôts, droits et taxes et portant sur les exercices 2011, 2012 et 2013 ayant abouti à un redressement de l'ordre de 1.100 mille DT et d'un contrôle social portant sur les exercices 2014, 2015 et 2016 ayant abouti à un redressement de 238 mille DT.

SOMOCER a formulé son opposition quant aux résultats de ces deux contrôles fiscal et social et a constitué la provision requise permettant de couvrir raisonnablement les risques rattachés à ces redressements. Les procédures liées à ces contrôles sont toujours en cours à la date du présent rapport, et les issues finales ne peuvent pas ainsi être déterminées.

- La société «ABC» a opté pour une révision des durées de vie pour certaines immobilisations corporelles et ce, en adoptant des durées de vie économiques. Les nouvelles durées économiques, appliquées d'une façon prospective à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2017, sont basées sur des avis techniques. La dotation aux amortissements de la période allant du 1<sup>er</sup> janvier 2017 au 31 décembre 2017 ainsi calculée en application des nouvelles durées de vie économique est inférieure de 168 mille DT à celle calculée selon les anciennes durées de vie.

### ***Rapport de gestion du Groupe***

La responsabilité du rapport de gestion incombe au Conseil d'Administration.

Notre opinion sur les états financiers consolidés ne s'étend pas au rapport de gestion et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ce rapport.

En application des dispositions de l'article 266 du Code des Sociétés Commerciales, notre responsabilité consiste à vérifier l'exactitude des informations données sur les comptes du Groupe dans le rapport de gestion par référence aux données figurant dans les états financiers consolidés. Nos travaux consistent à lire le rapport de gestion et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celui-ci et les états financiers consolidés ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si le rapport de gestion semble autrement comporter une anomalie significative. Si à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans le rapport de gestion, nous sommes tenus de signaler ce fait.

Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

### ***Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance pour les états financiers consolidés***

Le Conseil d'Administration est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers consolidés conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie, ainsi que du contrôle interne qu'il considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers consolidés, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité du Groupe à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider le Groupe ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière du Groupe.

### ***Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers consolidés***

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit, réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne.
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées dans les circonstances.
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que les informations y afférentes fournies par cette dernière.
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du Groupe à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener le Groupe à cesser son exploitation.
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la forme et le contenu des états financiers consolidés, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers consolidés représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

- Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.
- Nous fournissons également aux responsables de la gouvernance une déclaration précisant que nous nous sommes conformés aux règles de déontologie pertinentes concernant l'indépendance, et leur communiquons toutes les relations et les autres facteurs qui peuvent raisonnablement être considérés comme susceptibles d'avoir des incidences sur notre indépendance ainsi que les sauvegardes connexes s'il y a lieu.
- Parmi les questions communiquées aux responsables de la gouvernance, nous déterminons quelles ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers consolidés de la période considérée : ce sont les questions clés de l'audit. Nous décrivons ces questions dans notre rapport, sauf si des textes légaux ou réglementaires en empêchent la publication ou si, dans des circonstances extrêmement rares, nous déterminons que nous ne devrions pas communiquer une question dans notre rapport parce que l'on peut raisonnablement s'attendre à ce que les conséquences néfastes de la communication de cette question dépassent les avantages pour l'intérêt public.

### **Rapport relatif aux obligations légales et réglementaires**

Dans le cadre de notre mandat de commissariat aux comptes, nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par les normes publiées par l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie et par les textes réglementaires en vigueur en la matière.

### ***Efficacité du système de contrôle interne***

En application des dispositions de l'article 3 de la loi 94-117 du 14 novembre 1994, telle que modifiée par la loi 2005-96 du 18 octobre 2005, portant promulgation de la réorganisation du marché financier, nous avons procédé à une évaluation générale portant sur l'efficacité du système de contrôle interne du Groupe. A ce sujet, nous rappelons que la responsabilité de la conception et de la mise en place d'un système de contrôle interne ainsi que la surveillance périodique de son efficacité et de son efficience incombe à la direction et au Conseil d'Administration. Sur la base de notre examen, nous n'avons pas identifié de déficiences importantes du contrôle interne.

***Tunis le 28 mai 2018***

### **Les commissaires aux comptes**

**Les Commissaires aux Comptes Associés**

**CRG Audit**

**MTBF**

**Ahmed Belaifa**

**Chiraz DRIRA**